



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Drosnay

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame de L'Assomption

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame de L'Assomption

Protection : classement

Arrêté : classement le 21/12/1982

Étendue de la protection : Eglise (cad. A 419) : classement par arrêté du 21 décembre 1982

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.